



Mairie Les Vallées-de-la-Vanne

Chigy – Theil-sur-Vanne – Vareilles

5 route du miroir – Theil-sur-Vanne

89320 LES VALLÉES-DE-LA-VANNE

Tél : 03 73 74 95 80

mairie@les-vallées-de-la-vanne.fr

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 mars 2019

Extraits du procès-verbal consultable en mairie

L'an deux mille dix-huit et le 5 mars à vingt heures trente, l'assemblée régulièrement convoquée le 22 février 2019, s'est réunie sous la présidence de Bernard ROMIEUX à la salle des fêtes de Chigy.

Sont présents : Bernard ROMIEUX, Bernard COQUILLE, Francis HUVER, Magalie THEROUÉ, Céline LOISON, Gérard TERVILLE, Patrick MORCEL, Bernard PERRIN-BONNET, Claudine LECLERC, Louis BOUCHENY, Jérôme VINCENT, Sylvie MOSIMANN, Joël CRETTE, Michelle MICHALKOVIC, Aline CLEMENT, Mireille GARNIER, Maryse BOURGEOIS, Nathalie COLIN, Guy LAMARRE, Marie-José MASSON, Bernard DAVOUST.

Luc Maudet arrive à 20h 50 en cours de réunion.

Représentés : Marie-Laure CABOURDIN représentée par Mireille GARNIER.

Absents : Lysiane LE GOFF, Cédric CORNAIRE, Cyril CHARLES, Ludovic DUVEAU, Camille BRAULT, Sébastien BARRE, Lionel LANGUILLAT.

Le Maire fait part de la démission de Florent MIGNOT, qui n'habite plus la commune. Il tient à le remercier pour le travail qu'il a accompli et sa présence constante auprès des habitants de la commune.

21 conseillers présents en début de séance, 1 conseiller représenté, le quorum de 16 conseillers présents étant dépassé, l'assemblée peut donc délibérer.

Secrétaire de séance : Bernard COQUILLE

Ordre du jour

- **Election du secrétaire de séance ;**
- **Approbation Procès-verbal de la réunion du 17 décembre 2018 ;** ☐
- **Sécurité de la commune :**
 - Création d'une police municipale intercommunale ;
 - Caméra vidéo de surveillance ;
- **Chigy défense incendie ;**
- **Trottoirs ;**
- **STEP de Theil ;**
- **Adhésion de la commune de Les Clérimois au SIVOS la maternelle Les Chenevières ;**
- **Approbation du rapport de la CCVPO sur l'assainissement non collectif ;**
- **Contrats d'assurance des risques statutaires ;**
- **Syndicat de la Vanne : élection des délégués ;** ☐
- **SDEY commandes délibération permanente ;**
- **Harmonisation tarifs salle des fêtes ;**
- **Subventions aux associations ;** ☐



- **Débat Orientation budgétaire ;**
- **Questions diverses :**
 - Verger de sauvegarde à Vareilles ;
 - Jachère fleurie à Vareilles ;
 - Coupe de bois à Chigy ;

Procès-verbal de la réunion du 17 décembre 2018

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité des présents. (21 présents, 1 représenté, 7 absents).

Luc Maudet étant en retard le Maire modifie l'ordre de présentation des points à l'ordre du jour de façon à lui permettre de présenter les dossiers de sa compétence.

ADHESION DE LA COMMUNE LES CLERIMOIS AU SIVOS DE LA MATERNELLE DES CHENEVIÈRES

Cette adhésion, votée par le SIVOS et la commune des Clérimois en 2017, est validée par le conseil municipal des Vallées-de-la-Vanne à l'unanimité (21 présents, 1 représenté)

STEP DE THEIL

Le maître d'œuvre, « ARTELIA » présente le projet de la nouvelle Station d'Épuration le 20 mars. Les consultations des entreprises et les demandes de subvention seront faites dans la foulée.

Sur le terrain que la commune doit acheter, un droit de passage existe le long de la zone boisée. Ce droit de passage sera repris par le propriétaire de la parcelle 205 en contournant notre terrain car il n'est pas possible de traverser entre l'ancienne STEP et la nouvelle.

La parcelle 2 peut être desservie par un chemin d'accès le long de la Vanne.

La parcelle 173 appartient à la commune

Les parcelles 208 et 209 appartiennent au même propriétaire.

Les premiers travaux de branchement des particuliers sont en cours (ITEP notamment). Il y a moins de travaux que prévu.

RAPPORT SPANC DE LA CCVPO

Le conseil municipal approuve le rapport assainissement non collectif donné lors de la réunion du conseil municipal, le 17 décembre 2018 par 20 voix pour et une abstention.

CONTRAT D'ASSURANCE DES RISQUES STATUTAIRES

Lorsqu'un agent titulaire est malade, en congé de maternité, ou en accident du travail, la commune continue à le payer. Elle se fait rembourser par une assurance.

Le contrat actuel passe par le Centre De Gestion 89 jusqu'à fin 2019.

Le conseil municipal à l'unanimité (21 présents, 1 représenté) décide de prolonger ce contrat avec le centre de gestion.

Arrivée de Luc MAUDET à 20h 50

POLICE MUNICIPALE MUTUALISÉE

Luc MAUDET présente un projet de police municipale mutualisée, proposé par la commune de Villeneuve l'Archevêque.

Dans le débat qui suit il apparaît un certain nombre de points :



- Cette police municipale travaille en partenariat avec la gendarmerie qui est demandeuse.
- Quelles missions donnons-nous à cette police ? Un cadre d'interventions possibles sera soumis aux conseillers municipaux qui le rempliront et en débattront.
- Les coûts d'intervention seront facturés aux communes. Une première approche du coût serait de 45€ de l'heure (temps de déplacement facturé).
- Il paraît donc nécessaire que cette police municipale corresponde à une cohérence de territoire

Par 22 voix pour et 1 abstention, le conseil municipal décide de continuer à réfléchir sur le sujet et nomme une commission municipale comprenant Patrick MOREL, Michelle MICHALKOVIC et Marie-José MASSON.

MISE EN PLACE DU DISPOSITIF ILSYS

Luc MAUDET présente ce projet expérimental « smart city rurale » qui pourrait être mis en œuvre sur la commune

- Le projet est ouvert et entièrement français (Verilux, Micro EJ, Effinov, Imagine Orient, SDEY, IUT d'Auxerre)
- Il s'agit d'installer des boîtiers électroniques en utilisant l'éclairage public et la technique du LI-FI (Light-Fidelity) pour transmettre des signaux électroniques.
 - Pilotage de l'intensité lumineuse des candélabres en fonction de la présence ou non de personnes
 - Support numérique acceptant tout type de capteurs
 - Couplé avec la wi-fi : fournisseur d'internet dans les bourgs ou les hameaux reculés
 - Vidéoprotection de quelques points singuliers de la commune

DEFENSE INCENDIE DE CHIGY

Un certain nombre de quartiers de Chigy doivent être équipés de point d'eau haut débit pour les pompiers, Ces travaux devront être faits pour 2021. Nous étudions :

- Côté nord du village au-delà du CD 660, un fonçage horizontal sous la route pour remplacer la canalisation écrasée.
- Rue des Grandes hâtes, un forage vertical dans la nappe
- ZA de la Grenouillère revendue à la CCVPO, une plateforme de pompage du camion pompier sur le ru

CHAUSSÉE ET TROTTOIRS, RUE DE L'ÉGLISE A VAREILLES

- Début des travaux : 11 février 2019. Travaux en cours
- Durée prévue : 5 semaines : 18 mars 2019

TROTTOIRS DE CHIGY

L'aménagement de la rue du Moulin à Chigy vise à créer une voie PMR (personnes à Mobilité Réduite) de 1,40 mètre de large entre l'école et la micro crèche. La rue serait mise à sens unique de l'école vers le lavoir, sauf pour les transports scolaires et les convois agricoles.

Le trottoir serait équipé de bordures basses. Les offres sont les suivantes :

- IDTP : 11 158,45 € HT
- ROUGEOT : 13 010, 03 € HT
- COLAS : 14 637,52 € HT

Le conseil municipal, à l'unanimité (22 présents et 1 représenté) décide de confier à la société IDTP, la réalisation des travaux.



TROTTOIRS DE THEIL

L'aménagement du trottoir de la route du Miroir de l'école à la salle des fêtes consiste

- à diviser le trottoir en deux zones : un passage piétonnier de 2 mètres de largeur, une file de poteaux délimitatifs, et une zone de stationnement à cheval ou en limite de trottoir,
- à élargir le trottoir devant la mairie à 1,50 mètre de large,

Les offres sont les suivantes :

- o IDTP : 11 923,50 € HT (avec potelets métalliques)
- o ROUGEOT : 12 250,82 € HT
- o COLAS : 14 143,69 € HT

Le conseil municipal, à l'unanimité (22 présents et 1 représenté) décide de confier à la société IDTP, la réalisation des travaux

SYNDICATS DE LA VANNE ET DE LA BASSE VANNE

Pour représenter la CCVPO dans le syndicat de la Vanne, sont candidats : Jérôme VINCENT, Gérard TERVILLE et Maryse BOURGEOIS

Pour le syndicat de la basse Vanne, le conseil municipal, à l'unanimité (22 présents et 1 représenté) désigne Gérard TERVILLE et Maryse BOURGEOIS pour représenter la commune.

SDEY, DÉLIBÉRATION PERMANENTE

Jusqu'à présent, chaque commande au SDEY, devait être accompagnée de la délibération correspondante.

Le conseil municipal par 22 voix pour et une abstention, autorise monsieur le Maire à passer des commandes au SDEY, sans délibération préalable pour un montant maximum de 8 000 € par commande, et ce pour toute l'année 2019.

Il demande à être informé de ces commandes.

TARIFS DES SALLES DES FÊTES

Après examen, le conseil municipal à l'unanimité confirme les tarifs délibérés le 19 octobre 2016. Les règlements des salles des fêtes devront être aménagés sur ces bases-là.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Seules sont subventionnées les associations locales qui ont fait une demande

	2018	2019		2018	2019
Nom de l'association	Voté	proposé	Nom de l'association	Voté	proposé
ADILY	30 €	30 €	COJUKIVA (Comité de jumelage franco-allemand)	50 €	50 €
ADMR	150 €	150 €	Comité des fêtes Chigy	2 000 €	500 €
APVV	100 €	100 €	CREARTIS	420 €	420 €
Association « Joyeuse Entente »	3 000 €	2 000 €	Gymnastique Volontaire La Vannoise de Noé	120 €	120 €
Association « Musique en Othe » de Cerisiers	200 €	200 €	Haltérophile club Sénonais de Sens	30 €	30 €
Association Brigitte Bardot	250 €	250 €	La Truite	50 €	50 €
Association des Secrétaires de mairie (ASEAMAS)	70 €	70 €	L'UNA de Cerisiers	300 €	300 €
Amitié des quatre villages de Noé	200 €	200 €	MFR de sens	50 €	50 €
Association Plaisir de lire de Vareilles	450 €	450 €	Photoclub	50 €	50 €
Chigym'forme	150 €	200 €	Resto du coeur	100 €	100 €
Club des quatre saisons	300 €	300 €	Section Gymnastique Volontaire de Cerisiers	190 €	190 €
Club Omnisports Theillois	500 €	500 €	SPA de l'Yonne	100 €	100 €
Cœur de Vanne	2 500 €	500 €	Tennis Theillois	500 €	500 €
Collège Gaston Ramon	525 €	525 €	Union Sportive de Cerisiers	140 €	200 €
			TOTAL	12 725 €	8 135 €



Le conseil municipal adopte ces subventions aux associations à l'unanimité (22 présents et 1 représenté)

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

Monsieur le Maire présente les comptes 2018 du budget de la commune. Les totaux sont les suivants :

	<i>Budget</i>		<i>REALISATIONS</i>	
	2018		2017	2018
<i>Fonctionnement</i>				
Dépenses	1 244 424.34		912 596.57	983 566.21
Recettes	933 684.00		894 808.11	979 567.41
002 - Résultat de fonctionnement reporté	310 740.34		439 633.49	
TOTAUX	1 244 424.34		1 334 441.60	
<i>Investissement</i>				
Dépenses	809 736.12		305 947.57	348 309.41
Recettes	809 736.12		236 763.45	476 402.48

Il note :

- Que l'augmentation des dépenses de fonctionnement de la commune entre 2017 et 2018 (70 970 €) est compensée par une hausse des recettes supérieures (84 759 €)
- Que l'augmentation des charges de personnel (9 695 €) est de 2,61% et qu'elle représente exactement la perte des emplois aidés. La redistribution des postes des salariés nous a ainsi permis de financer entièrement le centre de loisirs.
- Qu'environ 60 000 € doivent être sortis de ce budget de fonctionnement et passés en investissement

Les investissements prévus sur la commune pour l'année 2019 sont les suivants :

	Travaux		subventions		Reste à charge
Maison des Associations	estimé	80 000 €	DSIL	25 622€	
			DETR	34 163€	20 215€
Trottoirs de Vareilles	Colas	114 000 €	département	15 652€	
			DETR	4 795€	
			amendes	5 100€	88 453€
Trottoirs de Chigy	IDTP	11 158 €	estimées	5 000€	
Trottoirs de Theil	IDTP	11 924 €	police		18 082€
Microcrèche	estimé	280 000 €	80%	224 000€	56 000€
Total budget principal		497 082 €	63.2%	314 332€	182 750€
Budget assainissement Theil					
Step de Theil	estimé	700 000 €	estimées	466 662€	233 338€
Branchements de theil	Galoseau	101 373 €	100%	101 373€	
Total budget assainissement		801 373 €	70.9%	568 035€	233 338€
Total commune		1 298 455 €	68.0%	882 367€	416 088€



Ce montant est très important et est supérieur au budget annuel de la commune.
Les chiffres en rouge sont les montants des subventions estimées. Il faut noter que nos projets sont subventionnés à près de 70%.

Monsieur le Maire confirme que les projets de station d'épuration de Theil et de la micro crèche ne seront pas lancés tant que les subventions ne sont pas confirmées.

QUESTIONS DIVERSES

Recensement de la population

	Total	Residences		Logements	Total habitants
	Logements	Principales	Secondaires	vacants	
Chigy	180	147	14	19	348
Theil	224	187	15	22	457
Vareilles	134	107	15	12	229
Total	538	441	44	53	1 034

Ces chiffres sont inférieurs à la population estimée par l'INSEE pour 2019 :

Chigy : 332 habitants
Theil : 510 habitants
Vareilles : 250 habitants
Total : 1 092 habitants

Plan local d'urbanisme

Le plan local d'urbanisme est en cours. Les consultations des plans dans les mairies et observations peuvent toujours être faites.

L'enquête publique sera faite en septembre 2019.

La santé connectée

Cette télémédecine est intéressante dans un cadre d'outil supplémentaire fourni au réseau de soins local mais non en remplacement. Elle doit traiter la « bobologie » et la régulation.

Des lieux doivent être implantés sur la CCVPO, en complément des cabinets médicaux.

(Pharmacie, maisons de santé, cabinets d'infirmières, lieux dédiés....)

Nous avons une réunion vendredi 15 mars avec les professionnels de santé du territoire, TELEDOC, LEMEDECIN .FR, et les représentants de la mutuelle communale pour que les Vallées-de-la-Vanne soit un lieu d'expérimentation de cette télémédecine.

Terrain de jeux de Theil

Les terrassements et les fondations seront faits par une nouvelle entreprise tout prochainement.



Le verger de sauvegarde de Vareilles

La deuxième tranche a été plantée. Il s'agit de

- 30 arbres fruitiers régionaux supplémentaires ont été plantés (60 au total)
- 200 mètres de haie mellifères ont été plantés aussi

Subvention : 70% de la Région

Jachère Fleurie

Joël CRETTE et Francis HUVER décideront de ce qui est le mieux pour la jachère de la rue du Poncelot. La jachère des Vallées est supprimée et l'herbe sera tondu par les employés communaux. Chigy étudie la possibilité d'en faire une près de la grenouillère.

Coupe de bois à Chigy

La coupe est en cours. Le problème est de savoir ce qu'on fait du terrain ensuite. La plantation de nouveaux peupliers ne semble pas la meilleure solution financière.

Yonne tour-sport

Cette année encore Yonne-Tour-Sport fera escale à Theil cet été.

Sont membres de la commission d'organisation : Marise BOURGEOIS, Magalie THEROUE, Patrick MORCEL, Nathalie COLIN, Francis HUVER

Noël des aînés

Une cinquantaine d'habitants a choisi le repas commun préparé par le Sabbatin, à la salle des fêtes de Theil. Au dernier moment, ils ont pu bénéficier, d'un récital des chansons de leur jeunesse, interprétées par de « jeunes musiciens » et offert par la Joyeuse Entente.

Alevinage du bîme (Les Sources du ru de Vareilles)

Joël CRETTE suggère d'aleviner en truites les sources du ru de Vareilles. Il doit se renseigner sur sa faisabilité.

La pêche, la baignade sont interdites.

La séance est levée à 23h 15